



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Département fédéral de l'intérieur
Monsieur Alain Berset
Conseiller fédéral
Inselgasse 1
3003 Berne

Document PDF et Word à :
vernehmlassungen@blv.admin.ch

Fribourg, le 14 mai 2019

Modification de l'ordonnance sur la déclaration des fourrures – Réponse à la consultation

Monsieur le Conseiller fédéral,

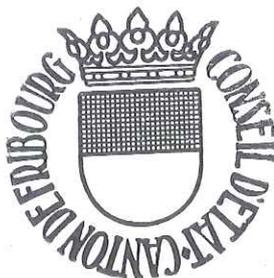
Votre courrier du 8 février 2019 relatif au projet cité en titre nous est bien parvenu et nous vous remercions d'associer le canton de Fribourg à cette consultation.

Nous saluons le projet et vous informons que le Conseil d'Etat du canton de Fribourg n'a pas de remarque à formuler.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Conseil d'Etat :

Jean-Pierre Siggen
Président



Danielle Gagnaux-Morel
Chancelière d'Etat

Annexe

—
formulaire complété



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
**Office fédéral de la sécurité alimentaire et
des affaires vétérinaires OSAV**
Droit

Consultation relative à la modification de l'ordonnance sur la déclaration des fourrures Consultation du 11 février 2019 au 17 mai 2019

Avis de

Nom / entreprise / organisation / service : Le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires

Sigle de l'entreprise / organisation / service : SAAV

Adresse, lieu : Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

Interlocuteur : Dr Grégoire Seitert

N° de téléphone : 026 305 80 00

Adresse électronique : Gregoire.Seitert@fr.ch

Date : 8 mars 2019

Remarques importantes :

1. Nous vous prions de ne pas modifier le formatage du formulaire.
2. Merci d'utiliser une ligne séparée par article.
3. Veuillez faire parvenir votre avis au **format Word** d'ici au 17 mai 2019 à l'adresse suivante:
vernehmlassungen@blv.admin.ch

Office fédéral de la sécurité alimentaire et
des affaires vétérinaires OSAV
Schwarzenburgstrasse 155, 3003 Berne
Tél. +41 58 463 30 33
info@blv.admin.ch
www.osav.admin.ch

Table des matières

1. [Remarques générales sur la modification de l'ordonnance sur la déclaration des fourrures](#)
2. [Remarques sur les différentes dispositions](#)

1	Remarques générales sur la modification de l'ordonnance sur la déclaration des fourrures
	Remarques d'ordre général
	Le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires salue le présent projet et n'a pas de remarque particulière.

2 Remarques sur les différentes dispositions

Remarques d'ordre général

Art.	Commentaires / remarques	Proposition de modification (texte)